

Réf: Dossier 320444

Avis de constitution

SOCIETE « SCOOPS YAMABE »

Siège ABIDJAN MARCORY QUARTIER GFCI, Lot 100,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCOOPS YAMABE »

Objet : La SCOOPS YAMABE exerce ses activités dans presque tous les domaines agricoles. Elle a pour objet directement ou indirectement de produire, de collecter et de commercialiser les produits de ses membres partout en Côte d'Ivoire indiqués ici par les buts dans lesquels elle a été créée à savoir :

1- L'achat, la transformation et la commercialisation de produits agricoles tels que le café, le cacao, le palmier à huile, l'élevage, le vivrier et de fonds de tasses. – au plan national et international ;

2- La formation des membres ;

3- La recherche de marché pour la vente des produits des membres ;

4- La défense des intérêts de ses membres auprès des autorités administratives ;

5-La recherche du partenariat et de financement des projets des membres ;

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY QUARTIER GFCI, Lot 100,
Ilot 0

Dirigeant(s) M BERE ABDOUL RAZAK (GÉRANT), M BALMA MOHAMADI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02994 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36913/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

